



Les risques sur les communes



En résumé...

Inondation

Informez vous du niveau de risque de la zone où vous habitez.

Vous apprendrez ainsi si vous êtes exposé à :

- Des crues lentes, qui laissent le temps de s'organiser un minimum.
- Des crues torrentielles où la montée des eaux peut être très rapide et violente.

Les gestes essentiels :



Fermez portes, fenêtres, soupiraux, aérations.



Fermez le gaz et l'électricité.



Montez dans les étages à pied.



Écoutez la radio respectez les consignes de sécurité.



N'utilisez pas votre véhicule.



Ne téléphonez pas sauf urgence médicale.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école ils sont en sécurité.

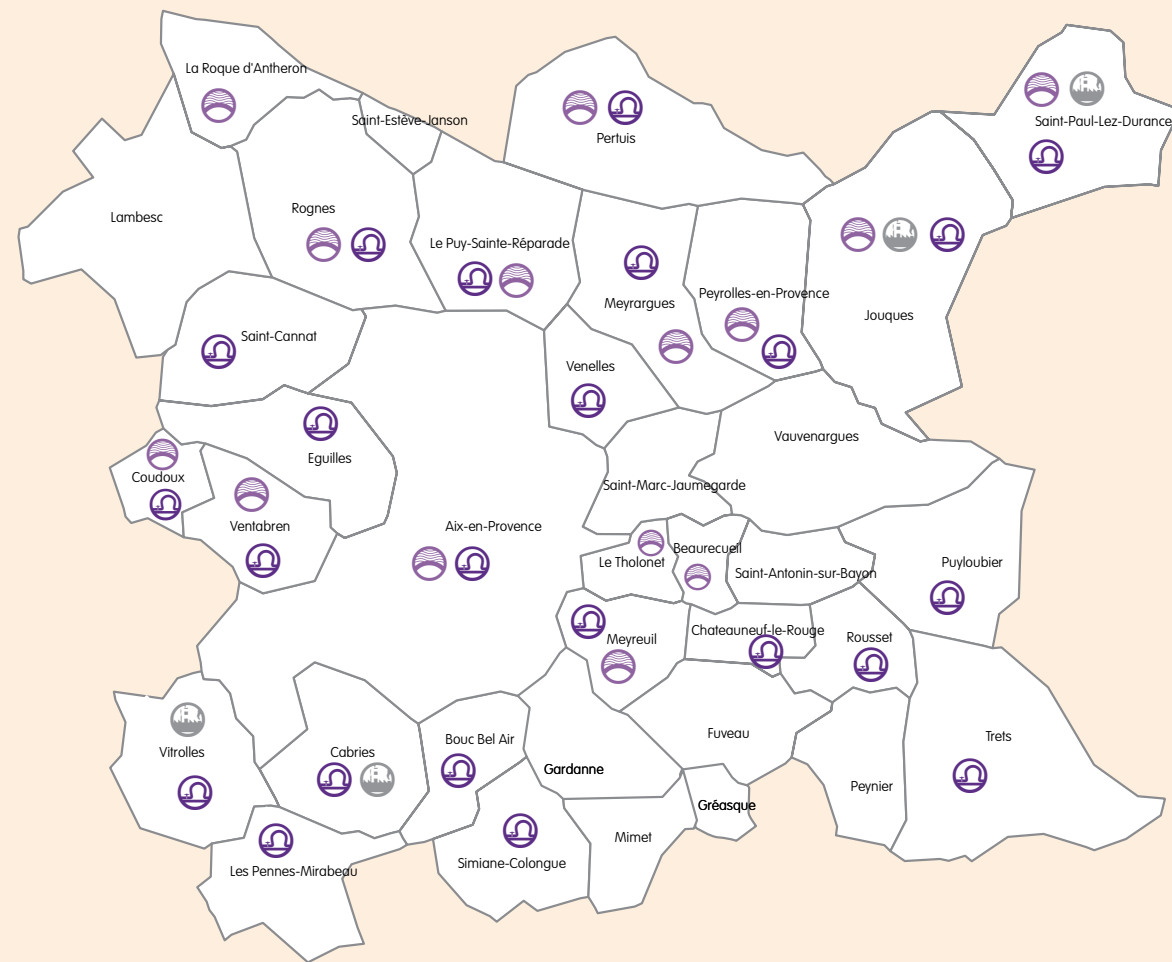
Informez vous
<http://macommune.prim.net/>
<http://vigicrues.gouv.fr>

Les 36 communes de la CPA sont concernées par :

- Inondation
- Mouvement de terrain
- Feu de forêt
- Phénomène météorologique
- Séisme
- Transport de marchandises dangereuses

Les communes signalées par les pictogrammes sont concernées par :

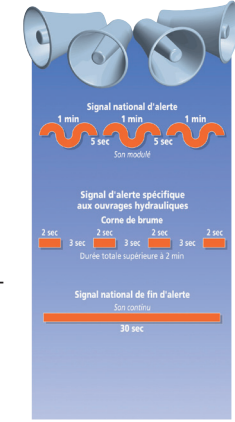
- Rupture de barrage
- Risques industriels
- Conduite de matière dangereuse



Rupture de barrage

Une rupture de barrage entraîne la formation d'une onde de submersion se traduisant par une élévation brutale du niveau de l'eau.

Vous devez vous tenir informé (en mairie) de l'existence et de la localisation des points de rassemblement.



Les gestes essentiels :



Gagnez un point de rassemblement en hauteur.



Écoutez la radio respectez les consignes de sécurité.



Ne téléphonez pas sauf urgence médicale.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école ils sont en sécurité.

Informez vous
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Prevention-des-risques.html>
www.canal-de-provence.com/Accueil → recherche : PPI Bimont

Face aux risques majeurs

Montez à pied dans les étages



Eloignez vous des bâtiments



Fermez les volets
Fermez les portes, les aérations



Abritez vous sous un meuble solide



Eloignez vous de la zone dangereuse



Gagnez un point en hauteur



- Donner l'alerte**
Soyez : • Rapide pour alerter
• Précis pour localiser
• Clair pour renseigner

- Mes numéros utiles**
Pompiers : 18
Numéro unique d'appel d'urgence : 112
SAMU : 15
Police ou gendarmerie : 17
Mairie de ma commune :

- Radios à écouter**
RMC info : 104.3
France inter : 91.3 ou 97.4
France Bleue Provence : 103.6
Radio trafic : 107.7

Mairie de ma commune :
Mail :